

Revue générale de droit



Mot de la directrice

Michelle Giroux

Volume 50, numéro 2, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1074596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1074596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Giroux, M. (2020). Mot de la directrice. *Revue générale de droit*, 50(2), 353–357.
<https://doi.org/10.7202/1074596ar>

MOT DE LA DIRECTRICE

Chères lectrices, chers lecteurs de la *Revue générale de droit*,

J'occupe le poste de directrice de la *Revue générale de droit* depuis juillet dernier et c'est avec grand plaisir que j'écris ce premier mot à ce titre. Je tiens à dire d'emblée que je suis très reconnaissante à la doyenne Marie-Eve Sylvestre de m'avoir confié ce rôle. Cette marque de confiance me permet d'ajouter une nouvelle expérience enrichissante à celles cumulées depuis mon arrivée à la Faculté de droit il y a 25 ans, au cours desquels j'ai acquis une expertise en droit des personnes et de la famille, ainsi qu'en bioéthique.

J'arrive à la barre de la Revue au moment où elle célèbre ses 50 ans. Plusieurs autres collègues dévoués ont occupé ce poste au fil des ans et j'en profite pour remercier d'abord et très sincèrement le directeur sortant, mon cher collègue Patrick Dumberry, pour sa collaboration dans le cadre de la transition. Responsable depuis 2016, il a veillé à laisser une Revue très bien tenue et à jour. Merci beaucoup Patrick!

Je profite de ce premier mot de la directrice et du 50^e anniversaire de la Revue pour publier la liste des directeurs et directrice précédent.es afin de leur rendre hommage :

- De 1970 à 1977 : Alain-François Bisson, du vol. 1:1 (1970) au vol. 8:1 (1977)
- En 1977-1978 : Jean-Paul Lacasse, du vol. 8:2 (1977) au vol. 9:1 (1978)
- De 1978 à 1980 : Claude Boulanger, du vol. 9:2 (1978) au vol. 11:1 (1980)
- De 1980 à 1982 : Jean-Denis Archambault, du vol. 11:2 (1980) au vol. 13:1 (1982)
- En 1982-1983 : Paul-Yvan Marquis, du vol. 13:2 (1982) au vol. 14:1 (1983)
- De 1983 à 2002 : Ernest Caparros, du vol. 14:2 (1983) au vol. 32:2 (2002)

- En 2002-2003 : André Jodouin et Louis Perret, du vol. 32 :3 (2002) au vol. 33 :1 (2003)
- De 2003 à 2008 : Jacques Beaulne, du vol. 33 :2 (2003) au vol. 38 :2 (2008)
- De 2009 à 2012 : André Braën, du vol. 39 :1 (2009) au vol. 42 :1 (2012)
- De 2012 à 2014 : David Robitaille, du vol. 42 :2 (2012) au vol. 44 :1 (2014)
- De 2014 à 2016 : Muriel Paradelle, du vol. 44 :2 (2014) au vol. 46 :1 (2016)
- De 2016 à 2020 : Patrick Dumbergy, du vol. 46 :2 (2016) au vol. 50 :1 (2020).

La *Revue générale de droit*, auparavant connue sous le nom de *Justinien*, existe depuis 1964. C'est le professeur Alain-François Bisson qui, en plus d'apporter plusieurs changements notoires, a procédé au changement de nom. Je le salue comme premier directeur de la Revue sous son nouveau nom et lui rappelle tout le respect et l'admiration que j'ai pour lui.

Ces changements sont relatés, de même que plusieurs autres faits et renseignements concernant la Revue, dans un article sur l'histoire de la Revue écrit par l'un de ses directeurs, le professeur Ernest Caparros, qui nous a malheureusement quittés et qui a été à la barre de la Revue le plus longtemps¹. Je tiens à lui rendre un hommage posthume. J'ai pu constater son grand dévouement comme mentor lorsque j'étais moi-même étudiante en 3^e année de droit à la Section de droit civil. Il m'avait généreusement offert, ainsi qu'à une collègue de classe, de bonifier un travail sur l'union de fait réalisé dans le cadre d'un de ses cours afin de le publier dans la Revue. J'y ai donc publié, grâce à lui, mon premier texte de doctrine.

Je tiens à souligner également que selon l'information puisée dans ce cahier commémoratif offert par Ernest Caparros, c'est le professeur Jean-Denis Archambault qui a obtenu pour la première fois une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines (C.R.S.H.)

1. Ernest Caparros, « La *Revue générale de droit* : un 30^e anniversaire aux allures d'un 25^e » (1994) 25:1 RGD iii; cet article peut être consulté sur Érudit : <<https://www.erudit.org/en/journals/rgd/1994-v25-n1-rgd04331/1056389ar/>>.

pour la Revue. Depuis 2015, elle a pu bénéficier du soutien du même organisme subventionnaire, grâce aux demandes couronnées de succès que les anciens directeurs David Robitaille et Patrick Dumberry ont déposées.

Je veux de plus mentionner l'apport de Jacques Beaulne à la direction de la Revue. Il nous a malheureusement quittés trop tôt, mais il ne sera pas oublié. Par l'entremise de la Fiducie Collection Bleue, il a établi le prix annuel Beaulne-Brière pour récompenser la rigueur et la qualité du travail des étudiant.es dans le cadre du cours DRC 4771 – Assistantat à la *Revue générale de droit*.

Il faut aussi ajouter que la professeure Muriel Paradelle a été la première femme à occuper le poste de directrice.

Je terminerai ce tour d'horizon bien incomplet des réalisations des personnes qui ont dirigé la Revue en précisant que chacune a, à sa façon, apporté une pierre à l'édifice et que sans elles, la Revue ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Chapeau pour tout le travail accompli !

Je profite de l'occasion pour aussi saluer les personnes qui ont collaboré aux publications de la Revue au fil des ans, je pense notamment à M^{me} Johane Paris qui y a œuvré pendant plus de 30 ans et qui a généreusement créé un prix portant son nom en reconnaissance de l'activité étudiante au sein de la Revue. C'est elle qui était à la Revue quand j'ai publié mon premier texte. Merci, Johane pour la passion que tu as mise dans ton travail auprès de la Revue ! Je pense également à l'actuelle adjointe aux publications, M^{me} Claire Gauvreau, dont le travail est toujours impeccable et qui est une femme au professionnalisme exemplaire. J'en profite d'ailleurs pour souligner son départ à la retraite. J'aurais bien aimé pouvoir te garder à mes côtés encore un peu, toi qui connais parfaitement les rouages de la Revue. Merci, Claire de toujours donner l'heure juste, ainsi que pour ton dévouement, ton sens de l'humour et ton gros bon sens. Tu vas me/nous manquer ! Mais après 31 ans de loyaux services et de présence rassurante, tu mérites de profiter avec une grande fierté de ta retraite ; qu'elle soit belle et longue !

Dans ma tâche de directrice, je suis également appuyée par le travail important de plusieurs collègues qui font partie du comité scientifique et du comité facultaire. Cette année, le comité facultaire est composé de la doyenne Marie-Eve Sylvestre et des professeur.es André Bélanger, Céline Castets Renard, Pascale Cornut St-Pierre, Marie-France Fortin et Muriel Paradelle. Quant au comité scientifique, j'ai la chance de pouvoir

compter sur les membres suivants : Esther Arroyo i Amayuelas, de l'Université de Barcelone ; Stéphane Bernatchez, de l'Université de Sherbrooke ; Philippe Coppens, de l'Université catholique de Louvain ; Julie Desrosiers, de l'Université Laval ; Vincent Forray, de SciencesPo Paris ; Noura Karazivan, de l'Université de Montréal ; Christine Morin, de l'Université Laval ; Sylvie Paquerot, de l'Université d'Ottawa ; Alain Roy, de l'Université de Montréal ; et Marc Verdussen, de l'Université catholique de Louvain. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude pour leur collaboration exceptionnelle.

De plus, je remercie l'ensemble des auteur.es de la confiance que vous nous accordez quand vous choisissez la Revue pour publier vos précieux travaux de recherche. Je vous invite d'ailleurs à continuer de nous envoyer vos manuscrits ; votre collaboration est fort appréciée, voire essentielle pour l'avenir de la Revue. Nous sommes toujours à la recherche d'articles de qualité en français et en anglais et qui présentent un intérêt pour notre lectorat et abordent des thèmes sociojuridiques et des perspectives variées.

Je ne peux non plus passer sous silence le travail inestimable des évaluateur.es et évaluateurs qui par leur travail anonyme, et donc dans l'ombre, assurent la qualité et la rigueur de la Revue. Considérant les tâches accrues qu'exige la carrière universitaire, en particulier en période de pandémie, votre aide m'est très précieuse et je ne vous le dirai jamais assez.

La participation des étudiant.es à titre d'assistant.es à la Revue mérite finalement d'être soulignée. La qualité de la Revue passe également par vous et votre contribution est tout à fait digne de mention. Mes plus sincères remerciements pour le cœur au travail et pour l'attention que vous portez à chaque manuscrit que vous révisez.

En terminant, j'amorce la direction de la Revue avec humilité et avec l'intention de poursuivre dans la lancée du travail rigoureux des directeur.es et directrice qui m'ont précédée. J'aimerais notamment favoriser encore davantage la diffusion des articles parus dans la Revue et je vous informerai, bientôt je l'espère, des pistes que j'envisage à cette fin pour l'avenir.

J'aurais bien aimé vous convier à une « petite fête » pour souligner le 50^e anniversaire de la Revue, tout comme Ernest Caparros l'avait fait en 1994, mais dans le contexte de l'actuelle pandémie de COVID-19,

la chose est impossible. J'espère qu'on pourra se reprendre bientôt, dès que les autorités de santé publique nous le permettront. Dans l'attente impatiente de cette sortie de pandémie, je porte un toast virtuel à la Revue et à toutes les personnes qui y ont œuvré au fil des ans et qui en ont assuré la pérennité au cours des 50 dernières années! Longue vie en santé à la *Revue générale de droit*!